

Image not found or type unknown



Question héritage des enfants

Par **touinette**, le **21/09/2014** à **10:47**

bonjour , je voudrait savoir : à partir de la date du décès combien d'années en arrière les enfants du décédé peuvent t'ils réclamer leur héritages sur des commerces qui on été vendus en 86 et 94 merci.